

53 % DES EMPLOIS LIÉS AU TOURISME EN FRANCHE-COMTÉ SE SITUENT DANS L'ESPACE URBAIN

En Franche-Comté, les activités liées au tourisme emploient environ 13 700 salariés en moyenne sur l'année et jusqu'à 17 300 en haute saison d'été. La Franche-Comté s'appuie à la fois sur un tourisme urbain, qui concentre plus de la moitié des emplois, et sur des activités de pleine nature, en particulier en zone de montagne. En zone urbaine, l'emploi est essentiellement tourné vers le commerce et la restauration avec une saisonnalité peu marquée. En zone de montagne, il est plutôt orienté vers l'hébergement avec une double saisonnalité.

Le tourisme contribue à l'attractivité de la Franche-Comté et à son développement économique. En moyenne, au cours de l'année 2009, la région compte 13 700 emplois

salariés liés à l'activité touristique. À titre de comparaison, ce volume d'emplois représente deux-tiers des effectifs de l'industrie automobile en Franche-Comté.

Ces emplois sont, soit directement liés à la demande touristique (hôtels, campings), soit induits par la présence de touristes dans des activités qui répondent

L'espace urbain comtois concentre la moitié des emplois salariés liés au tourisme

Effectifs annuels moyens par type d'espace

Secteur d'activité	Franche-Comté	Espace urbain	Espace montagne	Espace rural
Commerces	3 740	2 140	630	1 100
Restauration	3 260	1 720	580	960
Hôtels	2 260	900	700	670
Hébergements hors hôtellerie	920	60	630	240
Activités très touristiques*	890	450	260	190
Activités sportives et récréatives	670	530	100	70
Autres activités*	1 990	1 670	350	190
Ensemble	13 730	7 460	3 230	3 430

Source : INSEE, DADS 2009

* Voir définition



aussi à la demande de la population résidente (super et hypermarchés, commerces de détail, etc.).

Les emplois liés au tourisme représentent 3,7 % de l'emploi salarié régional, un peu moins que la moyenne métropolitaine (4,8 %). Selon ce critère, la Franche-Comté occupe le quinzième rang des régions métropolitaines. Elle se place au troisième rang des régions du Grand-Est derrière l'Alsace et la Bourgogne. La stratégie régionale du tourisme s'articule autour du tourisme urbain et des activités de pleine nature. Près de 53 % des emplois liés au tourisme se situent dans l'espace urbain, le reste se partageant presque également entre l'espace montagne et l'espace rural. Les commerces, la

restauration et les hôtels concentrent plus de deux tiers des emplois salariés liés au tourisme dans la région.

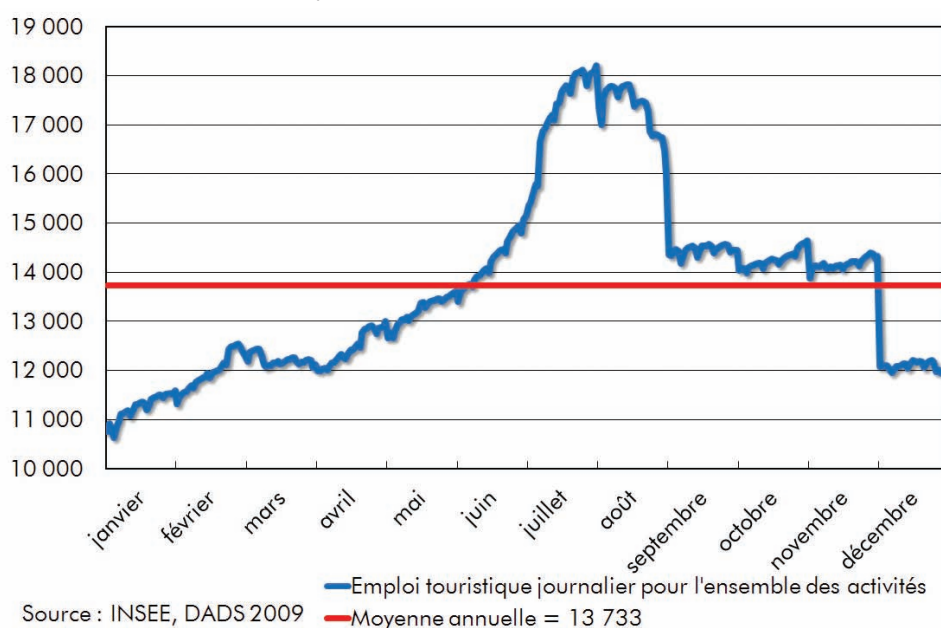
Un maximum d'emplois liés au tourisme en haute saison d'été

En Franche-Comté, en juillet-août, jusqu'à 17 300 salariés occupent un emploi lié au tourisme.

En janvier, à son minimum annuel, la région mobilise 11 200 emplois touristiques. Au cours de la période estivale, afin de faire face à l'afflux de population mais aussi aux congés des salariés permanents, certaines

L'emploi salarié journalier lié au tourisme en Franche-Comté, 3 600 emplois supplémentaires en juillet-août

Effectif de l'emploi salarié lié au tourisme en Franche-Comté



La gestion de la main-d'œuvre au cœur des problématiques d'emplois liés au tourisme

Le caractère saisonnier des activités liées au tourisme suscite une attention particulière de la part des acteurs publics régionaux. Les services de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation et de l'Emploi (Direccte) de Franche-Comté sont ainsi chargés, en concertation avec les autres partenaires du service public de l'emploi, de la mise en œuvre de mesures spécifiques afin de répondre à la fois aux besoins des salariés et des employeurs. Pour les salariés, il s'agit en particulier de développer les actions de sécurisation des parcours professionnels afin de les maintenir sur le marché du travail. Pour les employeurs, il s'agit principalement de soutenir les plans de formations des entreprises et de mener des actions de fiabilisation de l'orientation, de pré-qualification et de qualification certifiantes pour limiter le turn-over dans l'hôtellerie-restauration. Ces actions sont en premier lieu destinées aux jeunes en formation initiale et aux demandeurs d'emploi.

Ces objectifs de formation et de sécurisation des parcours professionnels sont inscrits dans le Contrat de plan régional de développement des formations professionnelles (CPRDFP), adopté fin 2011 et institué par la loi de novembre 2009, relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.

activités embauchent des salariés saisonniers pour assurer la continuité du service. Dans le même temps, les activités de plein air ou récréatives pour les enfants ou adolescents en vacances offrent de nombreux postes à pourvoir sur cette période.

La saisonnalité de l'emploi lié au tourisme est plus marquée en zone de montagne que dans l'espace urbain. Elle entraîne des difficultés de gestion de la main

d'œuvre. Celles-ci sont amplifiées par les retournements conjoncturels récents qui ne favorisent pas les anticipations des employeurs. Par ailleurs, le long de la frontière, les conditions de rémunération et la forte demande de personnels en Suisse dans de nombreuses activités peuvent créer des tensions

Une moindre présence des emplois liés à l'hébergement en milieu urbain

Répartition des emplois salariés liés au tourisme par groupes d'activité
Part en % de l'emploi salarié lié au tourisme

Secteur d'activité	Franche-Comté	Espace urbain comtois
Commerces	27,2	28,7
Restauration	23,7	23,1
Hôtels	16,5	12,0
Hébergements hors hôtellerie	6,7	0,7
Activités très touristiques*	6,5	6,0
Activités sportives et récréatives	4,9	7,1
Autres activités*	14,5	22,4
Ensemble	100,0	100,0

Source : INSEE, DADS 2009

* Voir définition

L'hôtellerie urbaine concentre 56 % des nuitées pour 40 % des emplois

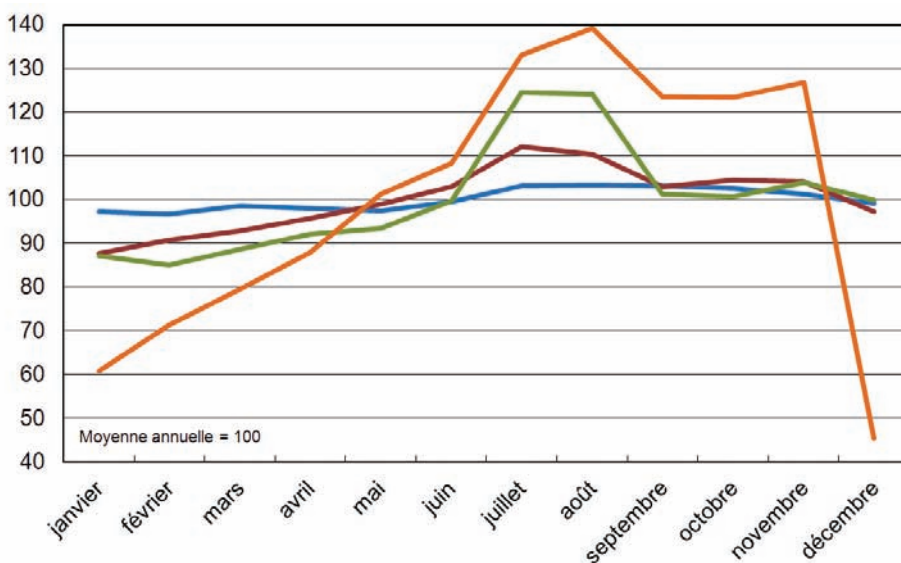
Avec en moyenne 1,3 million d'arrivées et 2 millions de nuitées annuelles dans les 300 établissements de la région, l'hôtellerie franc-comtoise se situe au 21^e rang des régions françaises.

L'offre, qui s'élève à environ 15 000 lits, se caractérise par des hôtels de petite taille (25 chambres en moyenne), où la catégorie « 2 étoiles » est majoritaire. L'hôtellerie de chaîne, exclusivement implantée dans les agglomérations, est relativement peu présente en Franche-Comté (15 % des établissements et 36 % du nombre de chambres).

En milieu urbain, la fréquentation des établissements est mieux répartie sur l'ensemble de l'année que dans les autres espaces, mais elle est plutôt concentrée en semaine (nuitées de lundi à jeudi). La clientèle d'affaires, présente hors vacances scolaires, favorise une plus grande stabilité de l'emploi. Elle contribue à 57 % des nuitées régionales en 2009.

Les activités les plus touristiques ont une saisonnalité moins marquée dans l'espace urbain en Franche-Comté

Saisonnalité de l'emploi salarié touristique selon l'activité dans l'espace urbain comtois



Source : INSEE, DADS 2009 — Hôtels — Restauration — Commerces — Autres activités

supplémentaires sur le marché de l'emploi touristique comtois.

Le tourisme urbain, un potentiel économique pour la Franche-Comté

En 2009, en moyenne annuelle, près de 7 500 salariés travaillent dans les activités liées au tourisme de l'espace urbain comtois¹. Ils représentent 3,6 % de l'emploi salarié total de cet espace.

Dans l'espace urbain comtois, les apports financiers des populations présentes, qu'elles soient résidentes ou simplement de passage, favorisent la pérennisation des emplois tout au long de l'année. Le tourisme, davantage porté par la clientèle d'affaires, représente un enjeu économique important. Chaque jour, en moyenne, un touriste dépense 51 € dans l'espace urbain comtois contre

¹ Celui-ci comprend 64 communes comtoises dont les principales villes de la région (Besançon, Belfort, Montbéliard, Lons-le-Saunier, Vesoul, Dole).

35 € en montagne.

Depuis la fin 2011, la région bénéficie de la mise en service du TGV Rhin-Rhône qui permet une meilleure accessibilité des principales villes comtoises (Besançon, Belfort, Montbéliard) vis-à-vis des métropoles françaises et européennes. Le tourisme urbain s'appuie sur les atouts touristiques des grandes villes comtoises et sur des itinéraires cyclotouristiques et fluviaux internationaux qui traversent ces villes. La partie franc-comtoise de l'itinéraire de randonnée cycliste EuroVélo 6² suit la vallée du Doubs.

Dans l'espace urbain, les emplois liés au tourisme se concentrent dans les commerces

Le long des GTJ, les activités d'hébergement dominant

Répartition des emplois salariés liés au tourisme dans le zonage GTJ

Secteur d'activité	Effectifs annuels moyens	Part en %
Hôtels	530	22,0
Hébergements hors hôtellerie	480	19,9
Restauration	410	17,0
Commerces	400	16,6
Activités très touristiques*	200	8,3
Activités sportives et récréatives	80	3,3
Autres activités*	310	12,9
Ensemble	2 410	100,0

Source : INSEE, DADS 2009

* Voir définition

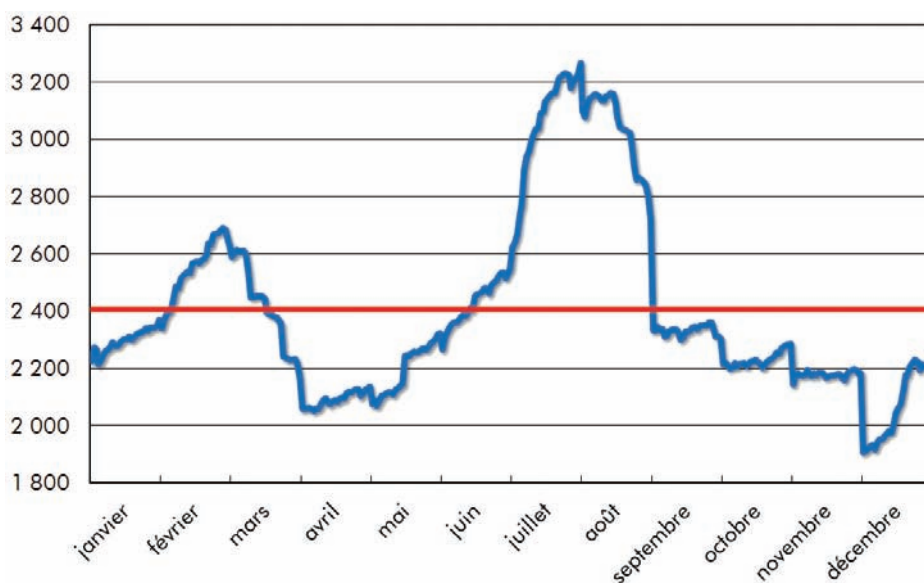
(29 %) et la restauration (23 %). Les autres activités (coiffure, finance, transports fluviaux, activités faiblement touristiques) et les activités sportives et récréatives sont proportionnellement plus présentes dans l'espace urbain que dans le reste du territoire. À l'inverse, l'hôtellerie urbaine accueille 12 % des effectifs salariés contre 17 % en moyenne régionale.

Grâce à la clientèle d'affaires et à la présence exclusive de l'hôtellerie de chaîne, la fréquentation des établissements hôteliers est cependant mieux répartie sur l'année que dans le reste de la région. Un salarié permet ainsi la commercialisation de 1 200 nuitées en milieu urbain contre un peu moins de 900 en moyenne régionale.

De nombreuses activités dépendent plus de la population présente en permanence que de la population touristique. L'ampleur de la saisonnalité de l'emploi, définie par le rapport entre l'effectif mensuel maximal et l'effectif mensuel minimal sur l'année, est alors plus faible en milieu urbain (1,45) qu'en moyenne régionale (1,54). Par rapport à la moyenne annuelle, le surcroît d'emplois en été est de + 9 % en milieu urbain contre + 11 % en Franche-Comté. La baisse est de - 11 % en hiver contre - 13 % en moyenne régionale.

Le long des Grandes Traversées du Jura en Franche-Comté, une double saisonnalité liée à l'accueil des touristes

Effectif de l'emploi salarié lié au tourisme



Source : Insee, DADS 2009

— Grandes Traversées du Jura — Moyenne = 2 405

En zone de montagne, des emplois davantage tournés vers l'hébergement

En dehors de l'espace urbain, l'itinéraire comtois des Grandes Traversées du Jura (GTJ), situé en zone de montagne, dispose d'un fort potentiel

² L'EuroVélo 6 est un aménagement cyclable européen de type véloroute long de 3 653 km. Il traverse l'Europe d'ouest en est de l'océan Atlantique à la mer Noire. Il suit le cours de trois des plus grands fleuves européens : la Loire, le Rhin et le Danube, et traverse dix pays.

touristique. La part de l'emploi salarié touristique est plus de deux points supérieure à la moyenne régionale (6,0 % contre 3,7 %). Cet itinéraire est articulé autour des chemins de Grande Randonnée situés le long de la frontière suisse. Ce territoire de moyenne montagne comprend deux stations de ski classées (Les Rousses et Métabief), et également de nombreux villages labellisés « villages de neige ». Il bénéficie d'un tourisme de

randonnée en été. En moyenne annuelle, 2 400 emplois salariés liés au tourisme y sont comptabilisés. Le long des GTJ, les emplois sont prioritairement tournés vers l'accueil des touristes. Hôtels et hébergements hors hôtellerie représentent respectivement 22 % et 20 % des emplois touristiques. En moyenne annuelle, commerces et restauration génèrent moins d'emplois qu'en moyenne régionale, le territoire

étant peu densément peuplé et relativement éloigné des grands centres urbains comtois. Seule la périphérie de Pontarlier bénéficie d'un important surcroît d'emplois dans le commerce et la restauration, sa zone de chalandise s'étendant en Suisse.

Sur le trajet des GTJ, l'emploi touristique connaît une double saisonnalité. En haute saison d'été, la quasi-totalité des activités enregistrent un important surcroît

d'emplois. Pendant cette période, 3 000 personnes sont mobilisées, en moyenne, par le tourisme contre 2 500 en haute saison d'hiver. Durant celle-ci, les effectifs progressent dans les activités très touristiques, comme les remontées mécaniques, mais aussi, de façon moins importante, dans l'hébergement et la restauration. ■

Pierre QUILLERY (INSEE)
Pascal LEVY (INSEE)
Frédéric LAROCHE (CRT)

Méthode d'estimation de l'emploi salarié touristique

La méthode d'estimation des emplois salariés liés au tourisme, mise au point à l'INSEE, permet de rendre compte des impacts territoriaux du tourisme. Pour mesurer l'emploi touristique salarié, les établissements employeurs sont classés selon l'intensité touristique de leur activité et le niveau d'équipement touristique de la commune dans laquelle ils sont implantés. Pour chaque croisement de ces critères, une part plus ou moins importante de leur emploi est retenue (cf. tableau). Pour permettre des comparaisons géographiques pertinentes, les activités en lien avec le tourisme,

Type d'activité	Type de commune		
	Bien équipée pour le tourisme	Moyennement équipée pour le tourisme	Peu équipée pour le tourisme
100 % touristique (exemple : hôtellerie)	Tout l'emploi	Tout l'emploi	Tout l'emploi
Fortement touristique (exemple : restauration, café-tabac)	Emploi saisonnier + une partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier + une partie de l'emploi permanent	Aucun emploi
Moyennement touristique (exemple : supermarché, hypermarché)	Emploi saisonnier + une partie de l'emploi permanent	Emploi saisonnier	Aucun emploi
Faiblement touristique (exemple : commerce de détail textile)	Emploi saisonnier	Aucun emploi	Aucun emploi
Non touristique (exemple : industrie)	Aucun emploi	Aucun emploi	Aucun emploi

mais pas avec la fréquentation touristique du territoire analysé, sont exclues (agences de voyages ou fabrication de caravanes par exemple). Sont également exclues les activités générant des emplois

indirectement liés au tourisme, telles que le commerce de gros. Par ailleurs, l'emploi dans les campings municipaux est légèrement sous-estimé en raison de la source utilisée (DADS 2009) : les

campings municipaux n'ayant pas souvent d'identification propre, ils peuvent être assimilés aux mairies et sont donc exclus des activités touristiques.

Définitions

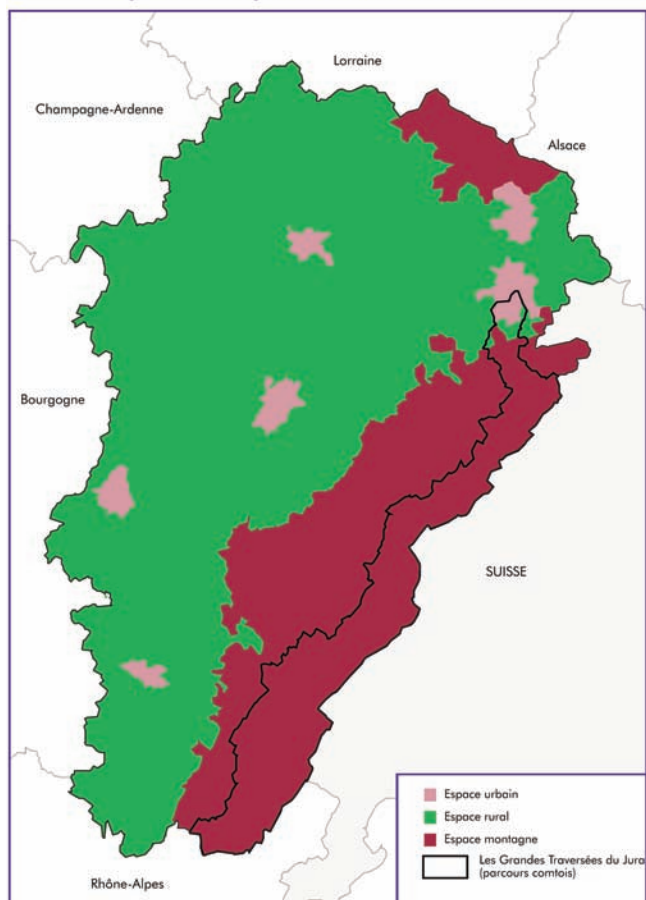
Les emplois de la coiffure, de la finance, des transports fluviaux et des activités faiblement touristiques sont regroupés dans la rubrique « Autres activités ».

Les emplois de la gestion du patrimoine culturel, des remontées mécaniques, des offices de tourisme, des parcs d'attractions, des casinos, des établissements thermaux et de thalassothérapie sont regroupés dans la rubrique « Activités très touristiques ».

Bibliographie

- Jean-Claude ARBAUT (INSEE) et Frédéric LAROCHE (CRT), Franche-Comté : 16 000 emplois pendant la haute saison, Insee Franche-Comté, L'Essentiel, juillet 2009, n° 114.

Les espaces touristiques nationaux en Franche-Comté



Source : INSEE
© IGN-INSEE 2012

Pour en savoir plus

- **INSEE Franche-Comté**

8 rue Louis Garnier - CS 11997 - 25020 BESANCON CEDEX Tél : 03 81 41 61 61 Fax : 03 81 41 61 99
insee-contact@insee.fr - 09 72 72 4000 (tarif appel local)

- **Comité Régional du Tourisme de Franche-Comté**

4 rue Gabriel Plançon - 25044 BESANCON CEDEX Tél : 03 81 25 08 08 Fax : 03 81 83 35 82
observatoire@franche-comte.org

- **DIRECCTE Franche-Comté**

5 place Jean Cornet - 25000 BESANCON Tél : 03 81 21 13 13 Fax : 03 81 83 08 56